

# L'automesure de l'INR



M. Lafitte

## Self-management of the INR

**M. Lafitte**

Unité transversale pour l'éducation des patients, hôpital Haut-Lévêque, groupe hospitalier Sud, centre hospitalier universitaire de Bordeaux, avenue de Magellan, 33604 Pessac cedex, France

Disponible en ligne sur ScienceDirect le 29 mai 2019

Le CoaguChek INRange est un appareil d'automesure de l'INR disponible en France. Il permet aux patients sous antivitamines K de contrôler les valeurs d'INR à partir d'une goutte de sang. Il donne en 1 minute un taux d'INR fiable (Fig. 1).

### VOTRE PATIENT EST SOUS ANTIVITAMINES K, IL SOUHAITE PRATIQUER L'AUTOMESURE DES INR. PEUT-IL ÊTRE REMBOURSÉ DE L'ACHAT DU DISPOSITIF ET DES BANDELETTES ?

Le COAGUCHEK INRange (Roche Diagnostics) est inscrit sur la liste des produits et prestations remboursables depuis juillet 2017. Le remboursement est réservé :

- aux adultes porteurs de valve mécanique cardiaque traités par antivitamines K ;
- aux enfants de moins de 18 ans traités par antivitamines K au long cours.

### SOUS QUELLES CONDITIONS LE DISPOSITIF PEUT-IL ÊTRE PRESCRIT DANS CES INDICATIONS ?

Le COAGUCHEK INRange est réservé aux patients ayant reçu une éducation thérapeutique sur le traitement par antivitamines K, ainsi qu'une formation à l'utilisation du dispositif d'automesure. Un contrôle des connaissances théoriques et pratiques est attesté par un certificat. Ce dernier est à fournir lors de la dispensation du dispositif.

### QUELLES SONT LES MODALITÉS DE PRESCRIPTION À CONNAÎTRE ?

La prescription initiale du dispositif d'automesure de l'INR COAGUCHEK INRange et des bandelettes réactives doit être assurée par un médecin spécialiste en chirurgie cardiaque ou en cardiologie d'un établissement hospitalier public ou privé. Ce centre doit être formé à la prise en charge des traitements anticoagulants, notamment à l'éducation thérapeutique et aux dispositifs d'automesure de l'INR. Il doit également disposer d'une astreinte disponible 24 h/24.

La prescription du dispositif doit être accompagnée d'un courrier adressé aux intervenants impliqués dans le suivi du traitement anticoagulant du patient : le médecin traitant, le cardiologue, le pharmacien, et le laboratoire d'analyses de biologie médicale qui réalise habituellement les contrôles de l'INR.

Le renouvellement de la prescription des bandelettes peut être assuré par le médecin traitant du patient. Il n'y a pas de limitation du nombre de bandelettes remboursables.

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR POUR OBTENIR L'ATTESTATION DE FORMATION POUR LA DISPENSATION AVEC UN REMBOURSEMENT DU DISPOSITIF ?

La formation initiale du patient doit comprendre :

- une formation théorique aux traitements antivitamines K et au remplissage du carnet de suivi ;

Adresses e-mail :  
[marianne.lafitte@chu-bordeaux.fr](mailto:marianne.lafitte@chu-bordeaux.fr),  
[educardio@chu-bordeaux.fr](mailto:educardio@chu-bordeaux.fr)



Figure 1. Réalisation de l'automesure en pratique.

- une formation pratique à l'auto-piqûre et à l'utilisation du dispositif d'automesure (Fig. 1).

Dans l'idéal, elle est réalisée dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique (ETP) par une équipe éducative formée également à l'utilisation du CoaguChek. À l'issue des ateliers d'ETP, une évaluation est réalisée pour vérifier que le patient a bien compris les principes du traitement anticoagulant, du dispositif d'automesure et de la qualité du prélèvement au doigt. Il doit connaître les personnes à contacter en cas d'alerte.

Selon les besoins, un ou plusieurs ateliers d'ETP peuvent être nécessaires. À distance de l'ETP, il est souhaitable de programmer un entretien téléphonique avec l'infirmière d'éducation pour vérifier les compétences et faire le point sur les difficultés éventuelles. Des séances d'ETP de renforcement peuvent être proposées au cours du suivi.

## QUELLES SONT LES MODALITÉS DE SUIVI DES PATIENTS ?

Le patient réalise l'automesure de l'INR mais pas l'autocontrôle de son traitement : l'ajustement thérapeutique reste sous le contrôle du médecin prescripteur, en lien avec le médecin

traitant. Néanmoins, certains patients habitués à la gestion de leur traitement antivitamines K ont acquis des compétences pour ajuster eux-mêmes leur dose et une discussion avec leur médecin pourra fixer le cadre de l'autogestion de l'antivitamine K.

Une vérification de la concordance entre les INR réalisées par automesure et la mesure sanguine au laboratoire sera réalisée :

- une première fois à la dispensation du dispositif ;
- puis tous les 6 mois.

Les discordances entre l'automesure et la mesure sanguine (> 15 %) sont rares. Le plus souvent, elles apparaissent quand le laboratoire utilise comme réactif une thromboplastine d'extraction animale. Dans ce cas, il faut tenir compte de la mesure du CoaguChek. Dans le cas contraire, il faut appeler le centre prescripteur qui pourra analyser précisément la situation de discordance.

Le rythme de la surveillance par automesure est d'au moins une fois par semaine jusqu'à stabilisation de l'INR, puis toutes les deux semaines en période stabilisée. Des INR supplémentaires sont possibles en cas de changement de posologie ou d'événement particulier justifiant un contrôle.

Le centre prescripteur doit fournir les coordonnées d'un référent à contacter en cas de problème.

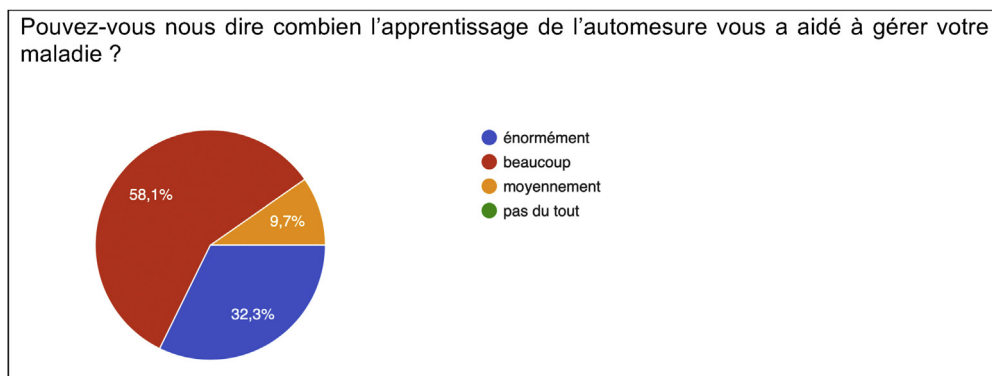


Figure 2. Évaluation du bénéfice de l'automesure dans la gestion de la vie avec la maladie.

### QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LES PATIENTS ?

Bénéfices cliniques : l'automesure des INR permet une amélioration significative du temps passé dans la zone thérapeutique par rapport à la surveillance réalisée en laboratoire et une réduction des événements thromboemboliques et du risque de décès dans le groupe auto-surveillance.

Bénéfices en termes de qualité de vie : la simplicité et la rapidité de réalisation de l'automesure facilitent la gestion du traitement et améliorent l'autonomie des patients. Trois mois après leur formation à l'automesure dans notre centre<sup>1</sup>, 90,4 % des patients déclarent que l'automesure les aide « beaucoup » ou « énormément » à gérer leur vie avec la maladie (Fig. 2). Leur confiance en eux s'améliore (scores sur une échelle de 0 à 10 avant l'automesure versus 3 mois après la formation à l'automesure = 5,90 vs 8,32 ;  $p < 0,001$ )

### OÙ ADRESSER VOTRE PATIENT ?

Une liste des centres de formation pour les patients proposant l'éducation aux antivitamines K et la formation à l'automesure

est disponible sur le site web suivant : [http://www.cobas.fr/home/produits\\_solutions/systeme\\_coaguchek\\_inrange.html](http://www.cobas.fr/home/produits_solutions/systeme_coaguchek_inrange.html).

#### Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare des activités d'orateur avec : MSD et Boehringer Ingelheim.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Arrêté du 28 juillet 2017 portant inscription du dispositif d'automesure de l'INR Coaguchek Inrange de la société Roche Diagnostics au titre Ier de la liste des produits et prestations remboursables prévus à l'article L. 165-1 du Code de la Sécurité sociale et Avis relatif à la tarification. Journal Officiel du 1<sup>er</sup> août 2017.

Haute Autorité de santé. Avis de la CNEDiMITS du 10 janvier 2017. En ligne : [https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/evamed/CEPP-5222\\_COAGUCHEK%20INRANGE\\_10\\_janvier\\_2017\\_\(5222\)\\_avis.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/evamed/CEPP-5222_COAGUCHEK%20INRANGE_10_janvier_2017_(5222)_avis.pdf).

Xu Z, Wang Z, Ou J, et al. Two monitoring methods of oral anti-coagulant therapy in patients with mechanical heart valve prothesis: a meta-analysis. J Thromb Thrombolysis 2012;33:38-47.

<sup>1</sup>Données personnelles non publiées – évaluation à 3 mois de 31 patients ayant suivi la formation à l'automesure.